



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Campagne 2010**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE

## CONNAISSANCES MÉDICALES

### Sous-épreuve U. 42 : Connaissances médicales appliquées

SESSION 2010

—  
**Durée : 1 heure**  
**Coefficient : 7**  
—

**Matériel autorisé :**

Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire N°99-186,16/11/1999).

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 2 pages, numérotées de 1/2 à 2/2.

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE	Session 2010
U.42 : Connaissances médicales appliquées	Page : 1/2

# CONNAISSANCES MÉDICALES APPLIQUÉES

**Durée de l'épreuve : 1 heure**

**Coefficient : 7**

**Lieu : Centre de rééducation et d'appareillage**

---

## NATURE DE L'ÉPREUVE :

Au cours de cette épreuve le candidat doit mettre en évidence ses connaissances médicales, ses connaissances technologiques et ses capacités de synthèse et d'application.

L'objectif de cette épreuve est aussi de juger le candidat dans son attitude professionnelle avec le patient et dans son approche de celui-ci.

## PRÉPARATION : 30 MINUTES

Le candidat dispose d'un patient tiré au sort, d'une table d'examen, du dossier du patient. Il doit être vêtu d'une blouse blanche (par respect pour le patient). Après consultation du dossier, il procède à l'examen clinique du patient, à son interrogatoire en vue d'une proposition d'appareillage définitif cohérente et adaptée aux besoins spécifiques du patient.

## PRÉSENTATION : 30 MINUTES

Le candidat présente le cas du patient par une synthèse des éléments qui lui ont permis de proposer un appareillage et décrit celui-ci. Le candidat dispose de 20 minutes pour cette présentation. L'exposé médical et l'exposé technique doivent être d'égale durée.

Dix minutes sont réservées aux questions du jury. Celles-ci portent sur le cas clinique présenté et sur son traitement.

Ces questions sont posées alternativement par chacun des membres du jury. Elles sont d'ordre médical et technique.

## COMPÉTENCES ÉVALUÉES :

- Comportement vis à vis du patient.
- Approche manuelle avec le patient.
- Présentation du cas clinique.
- Connaissances d'ordre médical (anatomique, biomécanique, pathologique et approches thérapeutiques) en rapport avec le cas clinique présenté.
- Mise en œuvre des bilans utiles à l'ortho-prothésiste et leur application à l'appareillage.
- Connaissances techniques concernant l'appareil proposé par le candidat.